

**CONSEIL DES RELATIONS INTERNATIONALES DE
MONTRÉAL (CORIM)**

MONTRÉAL, 18 MAI 2018

DISCOURS DE SIR CRAIG REEDIE, PRÉSIDENT DE L'AMA

***Montréal et le monde : au milieu d'une période agitée, l'AMA
mène la lutte contre le dopage dans le sport***

Distingués invités, bonjour. J'aimerais remercier mes hôtes du Conseil des relations internationales de Montréal de leur invitation à m'adresser à vous aujourd'hui au nom de l'Agence mondiale antidopage. Je suis conscient du fait que des premiers ministres, des ambassadeurs, des hommes d'affaires, des scientifiques, des généraux et certains des plus grands leaders de notre temps se sont déjà adressés à vous sur cette tribune. C'est pour moi un privilège d'être là, en compagnie du président fondateur de l'AMA, Dick Pound, un Montréalais qui a dirigé l'Agence de 1999 à 2007, du directeur général actuel de l'AMA, Olivier Niggli, et d'autres collègues de l'Agence, pour vous donner un aperçu du monde de la lutte contre le dopage, de ceux qui essaient de tricher et de ceux qui, comme nous, ont le devoir de les en empêcher.

J'ai consacré toute ma vie au sport. J'ai d'abord été un joueur de badminton prometteur – mais pas assez – puis je suis passé du côté de l'administration. J'ai fait partie de l'équipe qui a rebâti l'Union écossaise de badminton, ce qui m'a mené à la Fédération internationale de badminton. À titre de président de cette organisation, j'ai pu persuader le Comité international olympique d'ajouter le badminton au programme olympique. Je me suis ensuite joint à l'Association olympique britannique et j'ai présidé la réunion de janvier 1994 au cours de laquelle nous avons pris la décision de remplacer notre ville candidate pour les Jeux olympiques, Manchester, par Londres. Dix-neuf ans et demi plus tard, après les Jeux de Londres de 2012, qui ont connu un succès retentissant, nous avons transféré la société organisatrice aux avocats pour qu'ils la liquident.

Pour les Jeux de Londres, le gouvernement britannique et la ville ont transformé une zone de dévastation industrielle d'après-guerre située dans la partie est de Londres en un nouveau parc olympique, le Queen Elizabeth Olympic Park. Six ans après les Jeux, 120 000 nouveaux emplois avaient été créés dans le parc et dans les secteurs avoisinants. Par ailleurs, de façon assez inhabituelle dans le cas d'un comité organisateur, notre administrateur général à l'immense talent s'est vu offrir par le premier ministre David Cameron – à l'occasion d'un verre pris rapidement dans la salle des VIP – le poste de secrétaire adjoint au Trésor, qu'il a accepté ultérieurement et où il a passé les deux ans qui ont suivi les Jeux à essayer de redynamiser l'économie britannique.

Pendant un grand nombre de ces années, j'ai dû relever un défi différent à titre de président du Comité Finance et Administration de l'Agence mondiale antidopage. Vous savez ce qu'on dit... « toute bonne organisation devrait confier ses finances à un Écossais – car nous avons les bras courts et les poches profondes ».

Un seul Code de règles pour tous

En 1999, il n'y avait toujours pas de réponse unique au dopage dans le sport. Chaque sport avait des règles diverses et les pays avaient différentes lois, ce qui fait qu'un sportif pouvait, par exemple, être banni dans un pays mais pouvoir participer aux compétitions dans un autre (en 1998, un cycliste suspendu pour deux ans au Danemark a pu prendre part aux compétitions dans tous les autres pays parce que la loi danoise n'était pas reconnue de façon universelle).

Le mouvement antidopage comme nous le connaissons aujourd'hui, y compris l'AMA, a été le résultat d'une crise qui a secoué le sport en 1998. C'est en fait le résultat de deux crises. Il y a eu d'abord l'Affaire Festina lors du Tour de France 1998, quand la police a trouvé un grand nombre de substances médicales interdites lors d'une perquisition effectuée pendant la course et que plusieurs cyclistes et leur entourage ont été arrêtés et accusés par la police française.

La deuxième crise est celle qui a été connue comme le scandale de l'attribution des Jeux olympiques 2002 à Salt Lake City, qui impliquait des allégations de corruption en lien avec le Comité international olympique et qui s'est traduit par la suspension de plusieurs de ses membres.

Les valeurs sportives étaient menacées et le dopage constituait la menace la plus importante pour l'avenir du sport.

En conséquence, l'AMA a été créée en 1999, lors de la première Conférence sur le dopage dans le sport. L'Agence a commencé ses opérations dans le courant de l'année à Lausanne, sous la forme d'un partenariat unique à parts égales entre le Mouvement sportif et les gouvernements des différents pays. Cette répartition 50-50 se reflète dans la

structure financière de l'Agence et dans la composition de notre Comité exécutif et de notre Conseil de fondation.

La publication de la première édition du Code mondial antidopage est arrivée rapidement au cours des premières années. Le Code est le document de base qui harmonise les politiques, règles et règlements antidopage des organisations sportives et des autorités publiques du monde entier. Il est accompagné de six Standards internationaux. Le Code et les Standards décrivent les règles en détail et visent à assurer une harmonisation parmi les organisations antidopage (comme les fédérations internationales, les organisateurs de grandes manifestations sportives et les organisations nationales antidopage) dans les principaux domaines tels que :

1. les substances et méthodes interdites;
2. la façon dont on peut accorder à un sportif une autorisation d'usage à des fins thérapeutiques, qui permet la présence à des fins thérapeutiques d'une substance ou d'une méthode interdite (comme l'insuline pour les diabétiques);
3. les contrôles et les enquêtes;
4. les laboratoires accrédités;
5. la protection des renseignements personnels;
6. la conformité au Code par les organisations antidopage.

En parallèle, il existe une Convention de l'UNESCO qui donne aux autorités publiques un cadre juridique leur permettant de traiter certaines questions de dopage qui sont hors du domaine du Mouvement sportif. La Convention a été rédigée en un temps record en 2005 et a été ratifiée par 187 pays, qui regroupent quelque 99 % de la population mondiale. Il

est à noter que, parmi tous ces pays, le Canada a été le deuxième à adhérer à la Convention, après la Suède.

Depuis le début, le Code et les Standards internationaux ont été révisés deux fois. Ils sont actuellement de nouveau en cours de révision et le travail devrait être terminé en 2021. Il est important que les règles ne soient pas figées, mais qu'elles évoluent en fonction des changements dans le sport et la société ainsi que des données médicales et scientifiques disponibles.

Aujourd'hui, en vertu des règles améliorées du Code 2015, nous protégeons les sportifs propres comme jamais auparavant. Nous avons des sanctions de plus longue durée – quatre ans – pour le dopage intentionnel, des contrôles plus efficaces qui encouragent les organisations à tester au bon moment les sportifs appropriés pour les substances appropriées, des règles tenant compte du fait qu'il est rare qu'un sportif se dope seul et qu'il arrive plus souvent que l'entourage soit à l'origine du dopage (par exemple, les entraîneurs, les agents, les médecins et même les parents).

Nous demandons aussi aux sportifs d'assumer leurs responsabilités, c'est-à-dire de bien se familiariser avec les règles antidopage. De plus, s'ils savent que d'autres sportifs se dopent, ils sont encouragés à nous donner de l'information dans le cadre de notre programme de lanceurs d'alerte « Brisez le silence! ». Ils doivent éviter de s'associer à des entraîneurs ou à des membres du personnel médical bannis; en outre, un nombre restreint de sportifs de haut niveau doivent nous permettre de les localiser à tout moment afin de pouvoir les contrôler à l'extérieur des compétitions. Tous ces aspects sont importants pour que le système mondial puisse continuer à protéger les intérêts des sportifs.

Montréal et le monde...

Je vois que la mission du CORIM est de promouvoir une meilleure connaissance des sujets internationaux en favorisant une collaboration plus étroite entre les diverses entités qui ont des intérêts communs. On m'a dit que depuis la création du CORIM, vous y êtes parvenus de façon remarquable en offrant une plateforme à ceux qui souhaitent partager leurs connaissances et leur expérience internationales avec les membres de la communauté des affaires de Montréal. Vous avez aussi fait un excellent travail dans la promotion de Montréal comme carrefour mondial, un endroit idéal où faire des affaires et un centre international pour un ensemble de disciplines telles que les sciences, les technologies, les arts, les sports et la diplomatie.

En plus de tout cela, Montréal accueille le bureau principal de l'AMA depuis 2002. À cette époque, le Canada était à l'avant-scène du mouvement naissant de l'antidopage dans le sport et faisait preuve de la vision et de la détermination nécessaires pour mener la lutte antidopage au niveau supérieur. Denis Coderre, ancien secrétaire d'État au Sport amateur (et, plus récemment, maire de Montréal) a joué un rôle essentiel dans l'obtention de l'appui gouvernemental nécessaire au transfert du bureau principal de l'AMA de Lausanne à Montréal. Nous estimons que, depuis lors, l'Agence, en tant que membre de la collectivité, a eu des répercussions positives sur Montréal et sa bonne réputation croissante dans le monde. L'AMA est une organisation de haut niveau qui se trouve au centre-ville de Montréal, ce qui attire beaucoup d'attention au niveau mondial.

Aujourd'hui, nous bâtissons une Agence mondiale antidopage prête pour l'avenir et en mesure de relever les défis qui se présenteront inévitablement. Avec des bureaux régionaux à Lausanne, à Montevideo, au Cap et à Tokyo, l'AMA emploie actuellement à Montréal 89 personnes de plus de 40 nationalités qui proviennent de six continents. Nous

travaillons aussi régulièrement avec une douzaine d'agences québécoises de services-conseils.

À moyen terme, nous essaierons d'accroître le nombre de postes à temps plein à Montréal, tandis que nous augmenterons notre engagement à lutter contre le dopage dans le sport à partir d'ici, la « ville aux mille clochers ». Le gouvernement du Canada a joué un rôle important dans la gouvernance de l'AMA depuis le début. Plusieurs spécialistes canadiens ont aussi contribué à faire de l'AMA ce qu'elle est aujourd'hui, c'est-à-dire l'organisme mondial de réglementation antidopage. On peut donc dire que les relations harmonieuses entre l'AMA, Montréal, le Québec et le Canada ont été fructueuses pour toutes les parties.

Il est important pour l'AMA d'avoir des partenaires engagés, car les défis qui nous attendent sont nombreux...

Les fondations du système antidopage restent solides. Le Code mondial antidopage et la Convention internationale de l'UNESCO constituent un cadre juridique efficace qui englobe tous les sports et tous les pays.

Cependant, des événements récents – en particulier le scandale du dopage en Russie qui a d'abord éclaté en décembre 2014 et a jeté une ombre sur les Jeux olympiques et paralympiques de Rio et de PyeongChang – ont mis en lumière certaines failles du système auxquelles il faut remédier.

La situation en Russie a d'abord été dévoilée par la Commission Pound de l'AMA, dirigée par Dick Pound.

En novembre 2015, la Commission Pound a révélé le dopage généralisé dans le sport en Russie. Les mesures suivantes ont été prises :

- l'Association internationale des fédérations d'athlétisme a suspendu la Fédération russe d'athlétisme;
- l'AMA a déclaré que l'Agence antidopage de Russie, qui était à l'époque minée par la corruption, n'était pas conforme au Code mondial antidopage;
- l'AMA a suspendu son laboratoire accrédité à Moscou.

Ensuite, à la veille des Jeux olympiques et paralympiques de Rio, l'enquête indépendante McLaren de l'AMA, dirigée par l'Ontarien Richard McLaren, a dévoilé le dopage institutionnalisé en Russie dans divers sports, et des voix se sont alors élevées pour demander que la Russie soit bannie des Jeux. Plus récemment, la Commission Schmid du CIO a entraîné le bannissement du Comité olympique russe des Jeux olympiques 2018 de PyeongChang.

Ces révélations ont entraîné un changement d'attitude profond dans le monde entier, car on a commencé à se rendre compte de l'ampleur du problème à la suite de la tempête médiatique déclenchée. Avec la confirmation de ce niveau de tricherie, le monde du sport a été convaincu du caractère essentiel du travail de l'AMA et le public a de nouveau pris conscience de l'importance de l'intégrité dans le sport.

Il est évident que nous ressentons tous de la pression pour réagir efficacement à cette situation. Les sportifs ont besoin de savoir qu'ils sont protégés et que nous prenons les mesures qui s'imposent. En bref, ils s'attendent à ce que nous resserrions les règles. Ils en attendent plus de la part de l'AMA, qui aide ses partenaires à mettre en œuvre les règles du Code – l'AMA doit obliger ces derniers à respecter un niveau élevé de conformité et les dénoncer publiquement s'ils ne le font pas.

Bien entendu, cela oblige l'AMA à en faire plus... dès maintenant! Cela met aussi de la pression sur les gouvernements et le Mouvement sportif pour qu'ils fournissent à l'AMA des ressources adéquates afin qu'elle soit prête à affronter l'avenir et à fournir les services améliorés qu'on lui réclame.

En termes simples, il est primordial de financer l'AMA de façon adéquate pour qu'elle puisse lutter en faveur des sportifs propres.

En 2017, pour répondre à ces exigences, la direction de l'AMA a établi un plan sur plusieurs années visant à augmenter son budget annuel, qui est de 30 millions \$ US, ce qui lui permettrait de mettre en œuvre les recommandations et les décisions de son Conseil de fondation.

Hier seulement, le Conseil de l'AMA – qui regroupe un nombre égal de représentants du Mouvement sportif et des gouvernements mondiaux – a étudié le plan, et j'ai le plaisir d'annoncer qu'il a accepté une hausse annuelle de 8 % pour la période de 2018 à 2022.

Il s'agit d'une décision très importante pour l'avenir du sport propre, qui permettra à l'AMA de bénéficier de moyens financiers supplémentaires et qui représente, si j'ose dire, un vote de confiance clair envers le travail que nous accomplissons.

Avec un budget plus élevé, voici quelles seront les priorités de l'AMA :

- 1. Renforcer davantage le programme de supervision de la conformité de l'Agence.**
- 2. Accroître l'éducation axée sur la recherche en matière de lutte contre le dopage,** car il est clair que la prévention au moyen de la sensibilisation et de l'éducation est l'un des outils les plus efficaces pour combattre le dopage.

3. **Travailler avec les organisations antidopage du monde entier pour renforcer les capacités antidopage.**
4. **Augmenter les connaissances scientifiques** sur les substances interdites.
5. **Renforcer le processus d'accréditation des laboratoires.** Nous avons actuellement dans le monde 34 laboratoires accrédités par l'AMA qui analysent des échantillons et produisent des rapports sur les résultats de ces contrôles. En fait, il existe un laboratoire accrédité par l'AMA de première classe ici même, à Laval.
6. **Nous renforçons également les capacités d'enquête de l'AMA, notamment le programme de lanceurs d'alerte appelé « Brisez le silence! ».** Ce programme offre un appui solide aux personnes qui dénoncent le dopage et fournissent des renseignements utiles.

Dans ce domaine, certaines des tâches parmi les plus importantes et les plus visibles que nous accomplissons sont menées par l'équipe Renseignement et enquêtes, dirigée par Günter Younger, qui est avec nous aujourd'hui. Günter, qui vient des forces de l'ordre allemandes, a fait partie de la Commission Pound de l'AMA sur l'athlétisme en Russie.

L'an dernier, par exemple, son équipe a lancé une enquête sur les activités de l'Union internationale de biathlon (IBU) après avoir reçu des renseignements provenant de lanceurs d'alerte bien informés. Se rendant compte que certaines personnes de l'IBU qui faisaient l'objet de dénonciations étaient peut-être impliquées dans des activités criminelles, le service Renseignement et enquêtes a fourni de l'information à des représentants des forces de l'ordre autrichiennes et norvégiennes ainsi qu'à Interpol. Ces renseignements ont déclenché une enquête policière qui s'est traduite par des perquisitions, le 10 avril 2018, chez la secrétaire générale de l'IBU, en Autriche, et le président de l'IBU, en Norvège. Étant donné que l'enquête sur ce dossier est toujours en

cours, je ne peux pas vous en dire beaucoup plus, mais c'est un excellent exemple du travail accompli par l'AMA en collaboration avec d'autres organismes en vue d'assurer le bien commun.

Je pense qu'on peut dire sans se tromper que le dopage représente une menace pour l'ensemble de la société, et pas seulement pour le sport. De plus en plus, des gangs du crime organisé sont responsables du trafic de substances améliorant la performance, avec les risques et la brutalité qui accompagnent inévitablement les activités du monde interlope.

En outre, on peut trouver ces drogues dangereuses en ligne et les commander presque aussi facilement qu'une pizza au pepperoni. Il n'existe pas d'automatismes régulateurs ni de réglementation assurant la sécurité à cet égard, et les traités internationaux pour empêcher que cela se produise ou pour s'y opposer sont limités.

Il arrive souvent que le résultat de notre travail soit l'imposition de sanctions importantes à des organisations antidopage, à des fédérations internationales et même à des équipes nationales entières. Quand cela se produit, il peut y avoir des réactions négatives. Au cours des dernières années, nous avons subi de l'intimidation visant à nous dissuader de poursuivre notre mission. Nous avons été victimes de cyberattaques effectuées par les mêmes criminels que ceux qui s'en sont pris au Parti démocrate aux États-Unis : les Fancy Bears. Nous avons reçu des menaces de mort, nous avons été l'objet d'une couverture négative dans les médias et avons été visés par de fausses nouvelles, et nous avons été la cible d'efforts diplomatiques agressifs. Nous avons même fait l'objet récemment de commentaires injurieux en lien avec la Russie dans une vidéo projetée sur un côté entier de l'immeuble de la Banque Scotia qui se trouve de l'autre côté de la rue par rapport à nos bureaux, ici à Montréal.

En tant qu'organisme de réglementation mondial, nous ne visons pas à nous faire des amis parmi ceux qui enfreignent délibérément les règles du Code. Cependant, l'AMA doit faire face de plus en plus à des poursuites coûteuses lancées par des personnes ou des organisations dont nous avons révélé les activités douteuses. Et comme cela ne fait que commencer, l'AMA aura besoin de plus de protection contre ces menaces qui l'éloignent de sa mission en lui faisant perdre du temps et de l'argent.

C'est dans ce but que le député de la circonscription de D'Arcy McGee, M. David Birnbaum, a présenté le 10 mai à l'Assemblée nationale du Québec un projet de loi privé qui, s'il est adopté, protégera mieux nos fiduciaires, administrateurs et employés contre les poursuites civiles relatives aux décisions ou aux activités de l'AMA. Il s'agit d'une mesure très importante pour l'AMA et nous ne pouvons qu'espérer qu'elle sera votée avant la fin de la session parlementaire sous une forme qui offrira à l'AMA le degré de protection le plus élevé possible. Nous sommes très reconnaissants à M. Birnbaum de son appui et comptons sur tous les partis politiques pour qu'ils aident notre organisation à être mieux protégée.

Voilà donc certaines des priorités et des activités de l'AMA. Nous avons parcouru beaucoup de chemin depuis nos premiers pas il y a 19 ans. Mais nous sommes toujours ici, à Montréal, et nous allons y rester longtemps, il faut l'espérer.

En novembre dernier, c'est avec grand plaisir que le Conseil de fondation de l'AMA a approuvé une lettre d'offre de Montréal International, l'agence de développement économique de Montréal auprès des organisations internationales, pour que nous maintenions notre bureau principal dans cette ville au-delà de 2021 et jusqu'en 2031. Cette lettre d'offre doit encore se traduire par une entente officielle et nous faisons pression pour que cela se réalise le plus tôt possible, ce qui donnera à l'AMA et à son

personnel la sécurité qui vient avec la certitude de savoir que notre bureau principal restera ici pendant les 13 prochaines années.

Je suis convaincu que nous pouvons en faire plus pour devenir un membre interactif et collaboratif à part entière de la collectivité montréalaise. Nous pouvons en apprendre beaucoup auprès de vous et je crois que nous avons beaucoup à offrir en contrepartie. Montréal peut se targuer d'avoir quatre universités, le laboratoire de première classe accrédité par l'AMA dont j'ai parlé plus tôt, un certain nombre d'entreprises pharmaceutiques, plusieurs projets fascinants d'une grande portée en matière de politiques, des organisations de sports professionnels et une vaste expertise dans tous les domaines imaginables des sciences, de la médecine, de la politique et des affaires.

Alors, pourquoi ne pas envisager de créer, par exemple, une chaire de la lutte contre le dopage dans le sport dans l'un de ces prestigieux établissements d'enseignement? Dans le cadre d'une telle relation, d'autres recherches pourraient être effectuées sur les méthodes de dopage et les substances individuelles qui sont – ou pourraient être – utilisées par des sportifs pour obtenir un avantage illégal. Nous aimerions aussi qu'il y ait plus d'études menées sur l'utilisation de l'intelligence artificielle pour aider à faire des références croisées sur les données et les modèles de dopage. Nous avons déjà commencé à travailler dans ce domaine. En fait, cette semaine seulement, nous avons signé avec les Fonds de recherche du Québec une entente selon laquelle nos deux organisations financeront plusieurs projets de recherche. L'un d'entre eux portera sur l'utilisation de l'intelligence artificielle pour améliorer l'évaluation des données afin de combattre le dopage dans le sport. Je profite de l'occasion pour remercier le scientifique en chef du Québec, M. Rémi Quirion, pour ce partenariat très prometteur.

D'autres partenariats de cette nature pourraient être envisagés. Pourquoi ne pas étudier la possibilité de mettre sur pied un groupe de réflexion de haut niveau, qui comprendrait des représentants des universités, des entreprises, des facultés de recherche, des instituts de politiques et de l'AMA, afin de créer un réseau de connaissances visant à briser les frontières dans la lutte contre le dopage dans le sport?

Pourquoi ne pas renforcer les relations avec la communauté sportive depuis Montréal pour promouvoir la lutte antidopage dans le sport? Encourageons les gouvernements du monde entier à en faire davantage pour la protection des sportifs propres en favorisant une culture du sport « propre » (sans dopage) dans leurs pays respectifs. Les gouvernements canadien et québécois ont déjà des représentants dans de nombreuses organisations intergouvernementales, y compris la Francophonie, l'Organisation des États américains, Interpol et l'UNESCO, pour n'en nommer que quelques-uns. À divers degrés, ces organisations offrent d'excellentes occasions de communiquer l'importance de la lutte antidopage dans le sport.

En un mot, pourquoi ne pas faire de Montréal un centre d'excellence mondial en matière de lutte contre le dopage? Par une collaboration efficace entre les ressources existantes, des efforts diplomatiques concertés et le désir partagé de faire connaître les risques des substances et des méthodes dopantes pour notre société, nous pouvons travailler ensemble d'une façon qui sera à l'avantage de l'AMA, de Montréal, du Québec, du Canada et du monde du sport.

Comme vous voyez, nous avons travaillé fort et il reste encore beaucoup de travail à faire pour gagner la confiance des sportifs à l'égard du système, comme ils le méritent amplement. La mission de l'AMA est de mener un mouvement collaboratif mondial pour un sport sans dopage. Nous souhaitons que tous nos partenaires –incluant le CORIM – aient la possibilité de nous faire profiter de leur expertise afin que le sport propre

prédomine et que la société – en particulier la jeunesse – soit protégée contre le fléau du dopage.

Merci encore de votre invitation à m'adresser à vous aujourd'hui. J'espère que cela nous permettra d'entamer la prochaine étape des relations productives entre l'AMA et cette ville formidable.

Merci!